

N°25

JANVIER 2022

LE PETIT JOURNAL



D'Huilly-sur-Seille





Horaires d'ouverture de la mairie

Les mardis et vendredis de 14h à 18h

Tél: 03 85 40 13 45

mairie-huilly-sur-seille@wanadoo.fr



En cas d'absence de la secrétaire et pour des raisons urgentes, vous pouvez contacter :

Alain METERY	Maire	03 85 35 15 02 ou 06 60 96 94 31
Ludovic HAUTEVELLE	1 ^{er} adjoint	06 83 44 42 99
Corinne LONJARET	2 ^{ème} adjointe	03 85 40 08 99

Sommaire

Infos diverses	P 2
Le mot du Maire	P 3
Comptes-rendus du Conseil	P 4 et 5
Site internet	P 6 et 7
Nos associations	P 8 et 9
Décorations de Noël	P 10 et 11
SIVOM	P 12 et 13
Les activités du CCAS sur 2021	P 14
Infos locales	P 15, 16 et 17
Etat civil	P 18
Calendrier des manifestations	P 19

Le mot du Maire



HUILLYTAISES, HUILLYTAIS,

Une année s'achève encore et toujours avec la COVID mais cela ne nous a pas empêché de continuer à faire quelques travaux (route des 4 sapins; fossés; pose de bacs de compost place de l'ancien café ; rabotage chemin du chanays; mise en ligne du site internet) etc.

Cette année encore, les restrictions sanitaires ne nous permettront pas de nous retrouver pour les vœux de la Municipalité. Toute l'équipe se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants sur la commune et pour féliciter les présidents des Associations qui ont relancé les manifestations dans ces conditions particulières; le calendrier des festivités 2022 illustre parfaitement cet investissement.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes Meilleurs Vœux pour 2022.

Le Maire,
Alain METERY



Comptes-rendus du Conseil

Tableau des effectifs des emplois à temps complet et non complet : Séance du 08/07/2021

Considérant que Monsieur Stéphane MEUNIER demande sa mutation pour la commune de Loisy où il sera recruté à temps complet, et que son dernier jour travaillé sur la commune est le 21 septembre 2021. Le Conseil municipal, décide la création d'un emploi non permanent d'adjoint technique territorial à partir du 6 septembre 2021 pour une durée hebdomadaire de 17h50.

Afin que Stéphane forme le nouvel agent sur le poste.

Recrutement M. Hervé SOYER, adjoint technique territorial : Séance du 09/09/2021

Monsieur Hervé SOYER a été recruté en CDD (poste non permanent) du 6 au 21 septembre 2021. (Période de formation avec Stéphane MEUNIER).

A partir du 22 septembre 2021, un nouveau CDD pourra être établi sur le poste permanent qu'occupait Stéphane MEUNIER.

Journée citoyenne : Séance du 09/09/2021

Bilan des inscriptions : 8 personnes inscrites hors membres du conseil

Compte-tenu du nombre faible d'inscriptions.

le Conseil Municipal décide à la séance du 7 octobre de reporter l'organisation de la journée citoyenne au **Samedi 30 avril 2022**.

Mise en place de composteurs : Séance du 09/09/2021

Le SIVOM a installé les composteurs vendredi 3 septembre dernier. Le maître-composteur a fait une présentation du fonctionnement aux élus et aux habitants présents.

Réunion des organes délibérants des collectivités territoriales - COVID - Modalités : Séance du 09/09/2021

Information de la Préfecture du 8 septembre 2021 : La loi prévoit qu'il est possible de changer le lieu de réunion de l'organe délibérant jusqu'au 30 septembre 2021.

Le Conseil Municipal préfère le maintien des réunions à la salle communale.

Dysfonctionnement du service du courrier sur la commune : Séance du 09/09/2021

Depuis plusieurs mois, les habitants d'Huilly subissent des retards et des erreurs dans la distribution du courrier. Ces problèmes liés pour partie au fort turn over des postiers chargés du secteur, aggravé par un planning de distribution erratique, provoque un mécontentement grandissant parmi les usagers.

Le Conseil Municipal décide d'interpeller la Direction Régionale de la Poste pour signaler ces faits préjudiciables et obtenir des explications ainsi que des engagements concrets d'amélioration.

Le Conseil Municipal prend connaissance à la séance du conseil d'octobre du courrier qui leur a été adressé.

Location du logement EST situé au-dessus des écoles à partir du 30 octobre 2021 : Séance du 07/10/2021

M. et Mme GALLISSIAZ Georges et Audrey, locataires du logement EST, ont donné leur dédite pour le 29 octobre 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de louer le logement EST situé dans le bâtiment de la mairie et des écoles à partir du 30 octobre 2021 et fixe le prix de la location à 390 € (trois cent quatre-vingt-dix euros) par mois. Autorise Monsieur le Maire à passer cette location à l'amiable avec M. TOSI Morgan et Mme MAUBERT Pauline.

Contrat de Sandrine PICOLLET : Séance du 7 octobre 2021

Sandrine PICOLLET a été recrutée en CDD pour une durée de 6 mois à partir du 26 avril 2021 comme adjoint administratif territorial.

Mme PICOLLET s'est bien adaptée aux tâches qui lui sont demandées, son travail est satisfaisant, par conséquent, monsieur le Maire propose sa titularisation à partir du 26 octobre 2021. Son temps de travail hebdomadaire reste le même, soit 2/35°.

Décorations de Noël : Séance du 07/10/2021

Le Conseil Municipal décide d'attribuer un budget maximum de 500 € pour 2021. Mais une partie des décorations sera faite avec du matériel de récupération.

Comptes-rendus du Conseil

Indemnités kilométriques Hervé SOYER, adjoint technique territorial : Séance du 07/10/2021

La commune ne disposant pas de véhicule pour les déplacements de l'adjoint technique chargé de l'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments, pendant ses heures de travail, Hervé SOYER a donné son accord pour utiliser son véhicule personnel. Il convient par conséquent de lui payer des indemnités kilométriques. Un état de frais pourra être établi chaque trimestre. Ses frais seront payés selon le barème kilométrique en vigueur du Centre de Gestion.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide du paiement d'indemnités kilométriques à Monsieur Hervé SOYER, adjoint technique territorial, pour l'utilisation de son véhicule personnel dans l'exercice de ses fonctions.

Jardin du Souvenir : Pose d'un monument cinéraire au Jardin du Souvenir : Séance du 07/10/2021

La commission cimetière a consulté deux entreprises de Pompes Funèbres pour la fourniture et la pose d'un monument cinéraire au Jardin du Souvenir.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la pose d'un monument cinéraire au Jardin du Souvenir; retient l'entreprise « Pompes Funèbres JANIN » ; retient le devis "Aile du Souvenir 15 plaques" dont le montant s'élève à 2 130,00 € H.T. soit 2 556.00 € T.T.C. ; charge la commission cimetière de demander un devis complémentaire pour l'acquisition d'un pot, de revoir le règlement du cimetière et d'étudier un tarif pour la vente des plaques du Jardin du Souvenir.

Dédite des locataires du logement de la Cure : Séance du 07/10/2021

M. Rémi KELLAL et Mme Judith FONTAINE, locataires de la cure ont donné leur dédite pour le 28 décembre 2021.

Vente de bois : Séance du 07/10/2021

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de vendre un lot de bois sur la parcelle n°154 section A au lieu-dit "Communauté d'en haut" à Alain METERY et un lot de bois sur la parcelle n° 209 section D à Bruno GARACCI. Fixe le prix de vente à 15 euros le moule de bois de chauffage et 21 euros le moule d'accacias.

Indemnité du Receveur Municipal pour l'année 2021: Séance du 10/11/2021

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la loi prévoit le versement d'une indemnité de confection de budgets aux receveurs des communes et des établissements publics locaux, L'indemnité totale pour l'année 2021 est de 30.49 € brut.

Avoir sur le loyer de décembre du logement de la cure suite aménagements faits par le locataire : Séance du 10/11/2021

M. Rémi KELLAL et Mme Judith FONTAINE, locataires de la cure ont donné leur dédite pour le 28 décembre 2021. Ceux-ci ont faits des aménagements dans le logement qui apportent des éléments de confort supplémentaire. Décide de conserver des aménagements apportés par le locataire actuel et décide en contrepartie de lui accorder une remise de 270 € sur le montant du loyer de décembre 2021.

Contrat d'Hervé SOYER, adjoint technique territorial : Séance du 10/11/2021

Monsieur le Maire rappelle que la commune a recruté Hervé SOYER le 11 septembre 2021 en CDD jusqu'au 30 novembre 2021. Il convient par conséquent, de décider du renouvellement de son contrat ou de sa nomination comme titulaire. En accord avec la commune d'Ormes, il est décidé le renouvellement du CDD pour une durée de 6 mois.

Etude pour la mise en place de bacs jaunes pour les bâtiments communaux : Séance du 10/11/2021

Le Conseil Municipal décide l'achat d'un BAC JAUNE 660 LITRES au SIVOM, au prix de 120€ HT pour la salle communale.

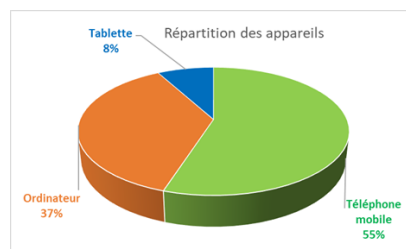
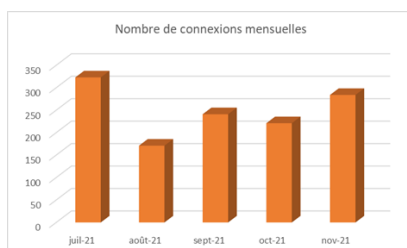
Vente de bois : Séance du 10/11/2021

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la vente d'un lot de bois situé vers la cabane de chasse, sur la parcelle n° 209 section D, à Max EL MEHERES. Fixe le prix de vente à 15 euros le moule de bois de chauffage.

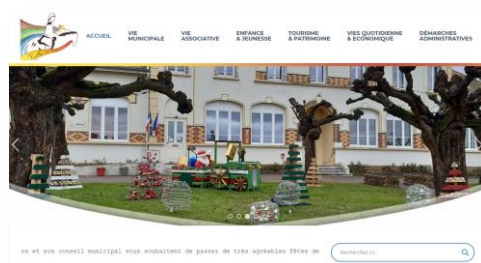
Site internet

La fréquentation du site

Lancé le vendredi 09 juillet 2021, le site internet de la commune connaît un vrai succès, et les indicateurs de suivi du site sont en constante progression !



Ainsi à fin décembre plus de 1500 connexions auront été réalisées sur nos pages, soit environ 10 connexions par jour en moyenne dernièrement : depuis la mi-août il n'y a eu aucun jour sans aucune connexion ! En dehors du 1^{er} week-end d'ouverture qui a battu des records, le nombre d'utilisateurs du site augmente chaque mois : plus de 150 personnes sur novembre et sur décembre.



La moitié d'entre vous consulte le site via leur téléphone mobile pour une durée de connexion d'un peu plus de 1 minute seulement, le temps de parcourir 2 ou 3 pages du site à la recherche des informations dont vous avez besoin... La page d'accueil est bien évidemment la plus consultée du fait qu'elle ressort en priorité dans les recherches Google, mais les suivantes sont les pages :

- « Infos pratiques » : informations diverses sur la vie quotidienne en fonction de la saison
- « Agents municipaux » : présentation des nouveaux agents arrivés en 2021
- « Calendrier des manifestations » : changements liés au Covid en 2021, et calendrier 2022



L'équipe municipale s'efforce de tenir à jour le site en permanence afin de mettre à votre disposition l'ensemble des informations qui peuvent vous être utiles : comptes-rendus des réunions de Conseil Municipal et du CCAS, Le Petit Journal, les menus de cantine, les tarifs de location des salles...

Site internet

Les abonnements à la Newsletter :

Le site permet à chacun d'entre vous de s'abonner à une newsletter afin de bénéficier des informations rapidement concernant la commune, directement dans votre boîte mail :



- des actualités administratives : date de fermeture de la mairie, informations liées au Covid...



- des actualités de la vie quotidienne : déploiement des bacs jaunes, agence France Services...



- des urgences ou des travaux : animaux retrouvés, réfection de voirie, coupure réseau d'eau...

- des événements associatifs : annonce des manifestations et des tarifs, annulation...



Le taux de lecture des newsletters après envoi par mail est assez bon à plus de 65% d'ouverture des messages, permettant une connexion facilitée sur le site internet, mais malheureusement le nombre d'abonnés est pour l'instant trop faible pour utiliser cet outil de communication très efficacement : seulement 37 abonnés en décembre 😞

Abonnez-vous !!

Rendez-vous sur la page d'accueil www.huilly-sur-seille.fr et enregistrez votre @-mail, c'est la seule manipulation que vous avez à faire... Vous pourrez toujours vous retirer si vous jugez finalement que les publications ne vous sont pas utiles...



Inscrivez-vous ici _____

Recevez toutes les actualités de la commune !

Adresse e-mail *

S'INSCRIRE

Un conseil important : lors des premiers envois vous pouvez recevoir les newsletters en SPAM, en courrier indésirable ou en pourriel (...) selon vos boîtes mail ; il faut autoriser la réception de ces messages comme « non-spam » pour que cela ne pose plus de problème (surtout les adresses type gmail.com ou sfr.fr mais d'autres également).

L'équipe municipale se tient à votre disposition si vous avez besoin d'aide pour utiliser au mieux toutes les fonctionnalités du site internet, 1^{er} projet abouti de ce mandat !

Nos associations

Le 24 juillet 2021: Le rangement du local associatif du Foyer Rural



En raison des restrictions liées à la crise sanitaire, de nombreuses manifestations ont dû être annulées en 2021 comme la Fête Champêtre.



Les bénévoles du Foyer Rural ont profité de la date habituelle pour nettoyer et ranger leur local associatif, et pour se retrouver... enfin !

Le 31 juillet 2021: La vente de pizzas de la Société de Chasse



C'est la 1^{ère} fois que les chasseurs se sont lancés dans la confection et la vente de pizzas cuites au feu de bois, afin de financer une partie de leurs activités, et en remplacement du repas moules-frites qui n'a pas pu se tenir. Belle réussite avec plus de 120 pizzas vendues, à emporter ou à déguster sur place sous les préaux de l'école.

Le 28 août 2021: La randonnée nocturne gourmande du Foyer Rural



Même si le pass sanitaire nécessaire pour participer a retenu quelques personnes, c'est environ 150 marcheurs « de 7 à 77 ans » qui étaient présents lors de cette manifestation.

Le parcours habituel en bord de Seille et le repas, notamment les pilons de poulet, ont été très appréciés des participants qui ont promis de revenir l'année prochaine.



Le 22 octobre 2021: L'Assemblée Générale du Foyer Rural et du Comité Saint-Georges

Tant bien que mal dans cette année difficile pour les associations en raison du Covid, le Comité Saint-Georges et le Foyer Rural ont tenu leurs assemblées générales en 2021, ce qui n'avait pas été possible l'année précédente.

Le calendrier des fêtes est déterminé pour l'année prochaine, mais la tenue des manifestations dépendra malheureusement de la situation épidémique. Les bénévoles sont toujours motivés, soutenus et encouragés par plusieurs couples de nouveaux arrivants sur la commune en 2021 et présents ce soir-là.



Nos associations

Le 30 octobre 2021: La vente de boudin du Foyer Rural



Contraint d'abandonner ce rendez-vous les 2 années précédentes, le Foyer Rural a pu renouer avec sa vente de boudin en avançant la date habituelle de décembre. Un vrai succès puisque malheureusement tout le monde n'a pas pu être servi, au grand regret des organisateurs.



Les bénévoles n'ont pas perdu la main puisqu'il semblerait que le boudin soit toujours aussi bon !

Le 06 novembre 2021: Le banquet des conscrits du Foyer Rural

Reporté de mars à novembre en raison des contraintes sanitaires, le banquet des classes en 1 a pu se maintenir malgré tout : 70 convives environ dont 23 conscrits coiffés de leurs chapeaux de toutes les couleurs, et pour la 1^{ère} fois trois bébés de l'année sur la photo ! Le repas confectionné par le traiteur a été apprécié de tous, c'était également une 1^{ère} pour M. Hervé Burdy aux conscrits à Huilly.



Le 17 décembre 2021: L'APE et le Père Noël

Cette année encore, l'APE n'a pas pu organiser son arbre de Noël en regroupant l'ensemble des élèves en salle des fêtes, conformément au protocole sanitaire en vigueur. Cependant, chaque classe a pu profiter d'un spectacle de fin d'année adapté et chaque classe a pu recevoir la visite du Père Noël pour la distribution des cadeaux avant les vacances de Noël. Afin d'égayer ce mois de décembre, l'APE a également offert aux écoles un sapin de Noël que les élèves ont pris plaisir à décorer avec beaucoup d'imagination, sous le préau dans la cour de l'école !



Décorations de Noël



Mairie



La Rippe à peine



Abri bus de Tiffailles



Terrain de pétanque



Tiffailles



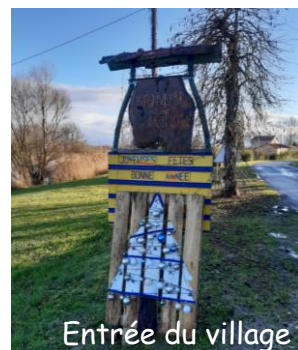
Chavanu



Entrée du village



Le Marnaud



Entrée du village

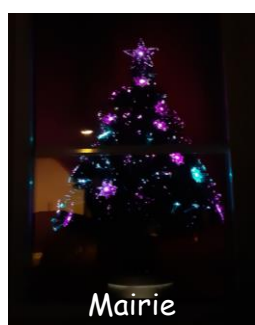


Chardenet



Chardenet

Décorations de Noël





COLLECTE DES EMBALLAGES RECYCLABLES EN PORTE À PORTE

CE QUE JE METS DEDANS :



Cartonnettes et
sacs en papier



Tous les emballages
en plastique



Briques
alimentaires



Emballages
métalliques

ATTENTION : DÉBUT DE LA COLLECTE DES BACS JAUNES À PARTIR DU 31 JANVIER 2022



JE N'EMBOÎTE PAS
MES EMBALLAGES
ENTRE EUX



JE NE FERME PAS
MES EMBALLAGES
DANS UN SAC. JE LES
METS EN VRAC DANS
LE BAC



JE NE JETTE PAS
MES EMBALLAGES
PLEINS OU MOITIÉ
PLEINS

SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

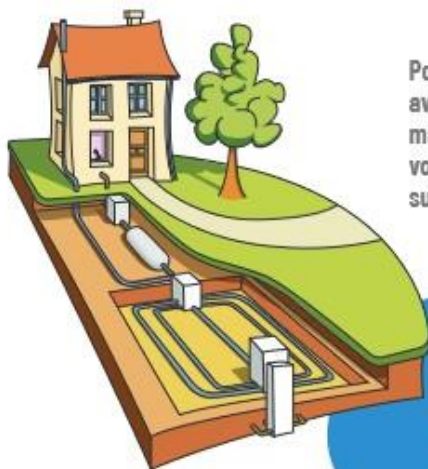
NOUVELLES FRÉQUENCES DE PASSAGE À VOTRE DOMICILE

Depuis le 15 octobre 2021, de nouvelles fréquences de visite ont été votées, les installations d'assainissement non collectif seront maintenant revues tous les 10 ans pour les installations conformes ou non conformes sans obligation de travaux et tous les 5 ans pour les installations non conformes avec travaux obligatoires (problèmes sanitaires, de sécurité ou environnementaux).



ORGANISATION DE TOURNÉES DE VIDANGE !

Pour faire vidanger votre fosse/microstation tout en bénéficiant de tarifs avantageux, il vous suffit de remplir un bon de commande (disponible en mairie, sur notre site internet ou à l'accueil du SIVOM) et de nous le renvoyer. Notre prestataire, qui réalisera la vidange, vous contactera ensuite pour prendre rendez-vous dans un délai de 6 semaines maximum.



ASTUCE !

Pour savoir si votre fosse a besoin d'être vidangée, ne vous fiez pas à la hauteur d'eau dans la cuve, c'est la hauteur de boues qui compte ! A moitié pleine de boues, c'est le moment de penser à la vidange !



Lancement du ramassage des bacs jaunes :

Ci-joint à ce Petit journal, vous avez pu trouver un courrier du SIVOM avec des explications sur le nouveau système de ramassage des bacs GRIS et JAUNE. Référez-vous au calendrier pour savoir quelle poubelle sortir à compter du :

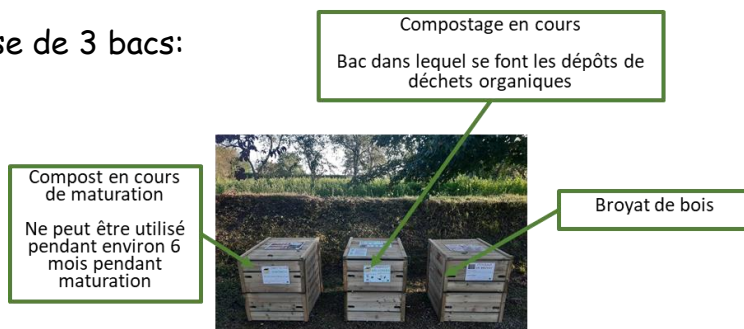
LUNDI 31 JANVIER 2022



Placette de compostage :

Le 3 septembre dernier, le Maître composteur du SIVOM procédait à l'implantation de la placette de compostage de notre village. Installée sur la place de l'ancien café, elle est opérationnelle et ouverte à tous les habitants du village.

Elle se compose de 3 bacs:



Des affichettes sur place vous guident sur ce qu'il est possible de mettre ou non dans le composteur, et sur la marche à suivre pour une bonne utilisation : épluchures de fruits et légumes, déchets d'origine végétale, coquilles d'œufs, marc de café... et du broyat de bois...

Des seaux sont à votre disposition en mairie pour transporter plus facilement vos déchets.

Les membres du conseil municipal et notre employé communal seront vigilants au bon respect de ces procédures... et se tiennent à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

N'attendez pas, il est temps de compostez !

Animation SIVOM « Faites du compost »:

Mercredi 20 octobre, a eu lieu dans le cadre de la semaine du compost « Faites du compost » en partenariat avec le Réseau Compost Citoyen Bourgogne Franche Comté une chasse au trésor proposée par le Maître composteur du SIVOM.

Cet après-midi a permis à une dizaine d'enfants de la commune de découvrir le compostage à travers un jeu de piste.



Les activités du CCAS sur 2021

Malgré les vicissitudes liées au contexte sanitaire, une grande partie des activités prévues sur 2021 a pu être maintenue à la satisfaction de tous et au bénéfice des recettes du CCAS.

Un grand bravo à tous les bénévoles pour leur engagement et un grand merci à toutes celles et ceux qui ont apporté leur soutien lors de ces manifestations.

RANDONNEE NOCTURNE DU SAMEDI 17 JUILLET:

Cette première édition sous l'égide du CCAS avait pour but de faire écho à la randonnée nocturne gourmande organisée traditionnellement en Août par le Foyer Rural. Les pluies diluviennes qui se sont abattues durant ce grand week-end de la Fête nationale, ont modifié le parcours initial obligeant les bénévoles à faire montre de leur réactivité ainsi que de leurs talents d'organiseurs !

128 participants ont répondu présents à cette manifestation, dans la bonne humeur et la convivialité.



APRES MIDI JEUX DU SAMEDI 25 SEPTEMBRE:



Première édition également, cet après midi avait pour but de favoriser les rencontres de tous âges sur le thème du jeu. Ce fut un moment très apprécié où jeunes et moins jeunes purent se divertir et échanger autour de la pétanque, des cartes et des jeux de société apportés par chacun ; d'autant qu'un goûter était offert à tous.

Aux fourneaux, œuvraient les habituelles cuisinières du CCAS Evelyne, Viviane, Karine et Aurélie pour la confection de succulentes crêpes avec en prime café, thé et chocolat chaud.



VENTE DE CROZIFLETTE DU SAMEDI 20 NOVEMBRE:



Après le succès de la vente de choucroute en 2020, la vente de croziflette en partenariat avec le restaurant La Din'ette frettoise de La Frette a également comblé 111 de nos ami(e)s gourmand(e)s.

LES COLIS DE FIN D'ANNEE DE DECEMBRE:

De nouveau cette année, des cadeaux de Noël en faveur de nos aînés ont été proposés. Les bons restaurants pour un repas, en partenariat avec la Din'ette Frettoise ont eu un franc succès avec 17 bons restaurants distribués. Les 22 autres bénéficiaires de plus de 70 ans ayant choisi de recevoir un colis alimentaire.



La fibre optique

Parce que le projet est ambitieux et complexe, les travaux visant à déployer la fibre à l'échelle du territoire sont échelonnés dans le temps, avec un objectif de couverture progressive de la totalité du département de la Saône & Loire par l'ensemble des opérateurs d'ici 2023. Le réseau fibré permettra d'apporter des services internet, TV et téléphonie plus performants, mais aussi de développer de nouveaux usages : télétravail, télémédecine, télésurveillance, domotique, éducation connectée, culture et divertissement. Pour donner suite à la procédure lancée par le Département 71 afin d'accélérer la couverture du territoire en fibre optique, **l'opérateur COVAGE s'est engagé à construire le réseau** sur l'ensemble des communes situées sur la zone de l'appel à manifestation d'engagements locaux (Amel) dont nous faisons partie, **d'ici août 2023**. Cet engagement a fait l'objet d'un arrêté de l'Etat ainsi que d'une convention signée en septembre 2019 entre ces trois acteurs.



Pour permettre le raccordement des bâtiments au réseau fibré, l'élagage de la végétation gênante à proximité des lignes et des poteaux téléphoniques ou électriques est indispensable ! Cet élagage revient aux propriétaires des parcelles longées par les réseaux câblés. Attention si la végétation est en contact ou à proximité des câbles de type :

- Électrique : contacter ENEDIS ou consulter la plaquette relative à l'élagage sur enedis.fr
- Téléphonique : contacter le 39 00 pour les particuliers ou le 39 01 pour les professionnels



Pour en savoir plus sur ce déploiement
: <https://www.covage.com/>



Horaires de l'employé communal :

Mardi : 8h-12h / 13h-16h
Mercredi : 8h00-11h30
Vendredi : 8h-12h / 13h-16h



Infos locales

Salle communale

120 personnes maximum

Tarif WE : habitants Huilly : 140€

Tarifs WE : extérieurs : 200€

Tarif lave-vaisselle : 30€ (facultatif)

Salle Associative

19 personnes maximum

Location uniquement aux habitants de la commune:

Tarif demi-journée: 30€

Tarif journée : 50€



La divagation des animaux

Dans le dernier Petit Journal de juillet une rubrique avait déjà été consacrée à la problématique des animaux errants. Mais la multiplication des cas d'errance animale sur la commune nécessite de refaire un point sur les conséquences encourues par leurs propriétaires.



L'état de divagation n'est défini précisément par la loi que pour les chiens et les chats. Pour les autres espèces, l'état de divagation est caractérisé en fonction de l'espèce concernée ; de l'accessibilité des lieux - état et/ou existence de clôtures ; de la surveillance de l'animal ; de l'éloignement par rapport à son maître ou à son habitat.



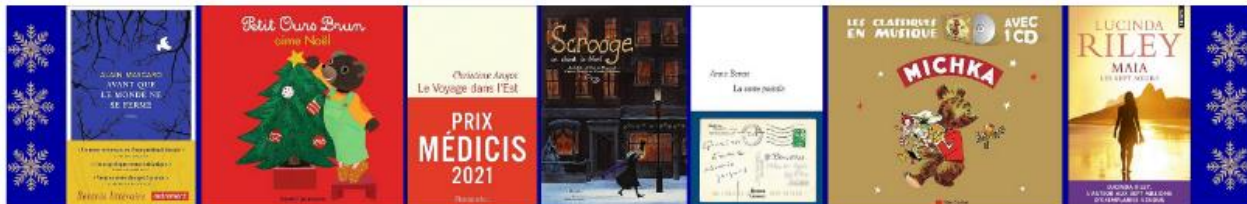
Tout animal en état de divagation expose son propriétaire, outre la réparation des dommages causés à de multiples sanctions pénales :

- Une amende liée à la divagation allant d'une contravention de 2^e classe (de 38€ à 150€) jusqu'à une amende de 5^e classe de 1 500€
- Des peines connexes liées aux dommages occasionnés par l'animal pour coups et blessures involontaires jusqu'à une qualification pour homicide involontaire
- Une requalification de mise en danger de la vie d'autrui passible d'un an de prison et de 15 000 euros d'amende
- Des peines complémentaires telles que retrait des permis de conduire ou de chasser

L'animal errant peut également être confisqué pouvant aller jusqu'à l'euthanasie.

La bibliothèque

La bibliothèque est située derrière l'église de Loisy à la salle communale Claire-Joie, qu'elle partage avec les associations. Elle est ouverte tous les jeudis de 16h à 18h et le premier samedi du mois de 10h à 12h. L'accès au prêt est gratuit. Grâce à de nombreux dons et une allocation annuelle des mairies de Loisy et d'Huilly, les bénévoles s'efforcent de proposer un large choix pour petits et grands de nouveautés et d'ouvrages d'auteurs populaires.



Les enfants scolarisés à Loisy comme à Huilly, accompagnés des enseignants, y sont accueillis régulièrement et bénéficient du prêt et de lectures en petits groupes. Le bulletin mensuel d'information, BiblioInfos, est envoyé par mail à tous les lecteurs et toute autre personne qui en fait la demande. La liste des ouvrages est consultable sur le site de la mairie.

Les espaces France Services

La Communauté de Communes Terres de Bresse a choisi d'axer son développement par le service au public en ouvrant un "Espace France Services" à Cuisery avec une antenne à Ouroux sur Saône dans un premier temps : service gratuit pour les usagers du territoire.

Les structures France Services ont principalement pour missions :

- L'accueil, l'information et l'orientation du public
- L'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en lignes des partenaires (facilitation numérique)
- L'accompagnement des usagers à leurs démarches administratives (facilitation administrative)
- La mise en relation des usagers avec les partenaires
- L'identification des situations individuelles qui nécessitent d'être portées à connaissance des partenaires.

VOS SERVICES ET PERMANENCES : CUISERY ET OUROUX-SUR-SAÔNE	
FRANCE SERVICES CUISERY	
Adresse : Centre social - 1, rue de l'Église - 71290 Cuisery	
Contact : Tél. 03 85 27 03 90 - Mail : efs@terresdebresse.fr	
Horaires :	
Lundi	13h30 - 16h30
Mardi	9h00 - 12h30 13h30 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h30
Jeudi	9h00 - 12h30 13h30 - 16h00
Vendredi	9h00 - 12h30
PERMANENCES OUROUX-SUR-SAÔNE	
Adresse : Mairie - Place de l'Église - 71370 Ouroux-sur-Saône	
Contact : Tél. 03 85 96 79 30 - Mail : efs@terresdebresse.fr	
Horaires :	
Lundi	9h00 - 12h15
Mardi	9h00 - 12h15
Mercredi	9h00 - 12h15 13h15 - 17h00
Jeudi	9h00 - 12h15
Vendredi	9h00 - 12h15 13h15 - 17h00



Année 2021



Naissances :

LONJARET Méline	19 février 2021
GUTHRIN Emma	15 mars 2021
JOLY Léo	1 août 2021
COLAS Eros	25 août 2021
DENTRESSANGLE Kaëssy	19 novembre 2021

Décès :

HAUTEVELLE Maurice	3 juillet 2021
AVARGUEZ Thierry	28 décembre 2021

Cérémonie de renouvellement des vœux de mariage :

NALLET Caroline et Thierry	Noces de Rubis - 11/09/2021
----------------------------	-----------------------------



Calendrier des fêtes et des manifestations

* Toutes ces manifestations seront maintenues si la législation et la situation sanitaire le permettent.

Samedi 15 janvier

Manifestation annulée

Vœux de la municipalité

Samedi 22 janvier

Soirée Bressane du Foyer Rural

Samedi 29 janvier

Après-midi jeux du CCAS

Dimanche 27 février

Crêpes des conscrits

Vendredi 4 mars

Vente de plats à emporter de l'APE (cour école Huilly)

Samedi 5 mars

Banquet des Conscrits

Samedi 12 mars

Carnaval de l'APE (à Huilly)

Samedi 19 mars

Cérémonie au Monument aux Morts-conflits AFN

Samedi 30 avril

Journée citoyenne

Dimanche 8 mai

Cérémonie au Monument aux Morts

Vendredi 10 juin

Kermesse des écoles (à Loisy)

Samedi 11 juin

Randonnée nocturne du CCAS

Samedi 18 juin

Vente de pizzas du Foyer Rural (cour d'école)

Samedi 23 juillet

Fête Champêtre du Foyer Rural

Samedi 27 août

Randonnée nocturne gourmande du Foyer Rural

Dimanche 4 septembre

Course du Fun Cars Club Bressan

Samedi 8 ou

Dimanche 9 octobre

Vente de plats du Comité Saint-Georges

Vendredi 21 octobre

Assemblée Générale du Foyer Rural
et du Comité Saint-Georges

Samedi 29 octobre

Vente de boudin du Foyer Rural

Vendredi 11 novembre

Cérémonie au Monument aux Morts

Samedi 19 novembre

Vente de plats à emporter du CCAS

Lundi 5 décembre

Cérémonie au Monument aux Morts-conflits AFN

Vendredi 16 décembre

Arbre de Noël du RPI Loisy-Huilly (à Loisy)

Don du sang à SIMANDRE:

Jeudi 27 janvier de 15H30 à 19H30

Jeudi 31 mars de 15H30 à 19H30

Jeudi 2 juin de 9H à 13H (Ormes)

Jeudi 22 septembre de 9H à 13H

Jeudi 24 novembre de 15H30 à 19H30

Don du sang à CUISERY:

Mardi 22 février de 15H30 à 19H30

Mardi 19 avril de 15H30 à 19H30

Mardi 21 juin de 8h30 à 12h30

Mardi 23 août de 8h30 à 12h30

Mardi 18 octobre de 15H30 à 19H30

Mardi 19 décembre de 15H30 à 19H30



L'équipe « Bien vivre à Huilly » vous souhaite ses Meilleurs vœux pour 2022 !



Huilly-sur-Seille

Des décorations made in Huilly

Par **Le Journal de Saône et Loire** - 08 déc. 2021 à 20:28 - Temps de lecture : 1 min



Une maison bressane et l'église de la commune. Photo ISL /David SEURE

Samedi matin, la municipalité de Huilly-en-Bresse et une équipe de bénévoles ont décidé d'installer les décorations de Noël sur l'ensemble de la commune.

Il s'agit de compléter les différentes décorations des années précédentes avec des réalisations à base de bois et de matériel de récupération. Les sujets sont divers allant de sapins, maquettes de maisons bressanes et de la copie de l'église de la commune, de tracteurs, de poulets... Le tout a été réalisé par l'équipe des conseillers municipaux avec l'aide de bénévoles pour avoir un impact moindre sur le budget d'une petite commune d'environ 300 habitants comme Huilly. Les décorations sont placées aux quatre coins de la commune pour que tous les quartiers soient décorés et pas seulement le bourg.

